

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

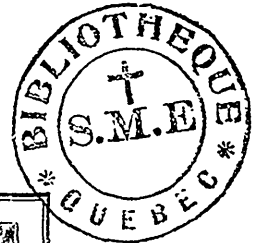
10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

REVUE

DU

TIERS - ORDRE ET DE LA TERRE SAINTE

VOLUME DIXIÈME



PUBLIÉE PAR LES RR. PP. FRANCISCAINS DE
L'OBSERVANCE, DE MONTRÉAL

IMPRIMATUR :

; † EDOUARD CHS,
Archevêque de Montréal.



IMPRIMATUR :

FR. LOUIS DE PARME,
Ministre Général.

Xme ANNEE

1894



1er JANVIER

No. 1



Revue du Tiers-Ordre
ET DE LA
Terre-Sainte

Souhaits de Bonne Année

CHERS LECTEURS,

Pendant que l'année 1893 tombe dans l'éternité, entraînée par son poids de responsabilités et de mérites, vos amis, les Frères Mineurs de Montréal, groupés autour du Berceau de l'Enfant Dieu, le supplient d'ouvrir ses trésors, puisqu'ils n'en ont point, et de les verser avec abondance sur tous leurs Bienfaiteurs.

C'est de ce nom qu'ils aiment à vous appeler, car pour eux, aux pieds du même Enfant Jésus, comme les Mages, vous avez versé l'or de votre abonnement, multiplié la myrrhe de votre zèle infatigable et prodigué l'encens de vos bonnes prières.

Ce Divin Enfant de Bethléem qui donne les bonnes années, ce Roi qui paie au centuple, ce Rédempteur qui rachète avec sa sainte Croix, ce Jésus si miséricordieux pour le mendiant qui frappe à sa porte, nous, ses mendiants évangéliques, nous le prions de payer nos dettes envers vous, en faisant de votre année une année d'or



*"Ils ouvrirent leurs trésors et offrirent leurs présents."
(S. Mat. II. 11.)*

de l'or qui ne craint ni rouille ni voleurs, une année dont les actions et les prières montent à la suite de Marie, comme un parfum d'encens et embaument ce monde de la bonne odeur de Jésus-Christ, une année où ne manquent ni les suavités du jong céleste, ni l'amour qui travaille, se sacrifie, et porte la croix jusqu'au ciel !

Riche des bénédictions de Bethléem, l'année 1894 s'annonce comme une de celles que les anges inscrivent en lettres d'or au livre de vie. A travers les travaux de Marthe, tout en réalisant les rêves légitimes de prospérité temporelle, en apportant les récoltes à vos greniers, la santé, la paix et le bonheur à vos familles, puisse-t-elle vous donner surtout la meilleure part : celle de Marie, celle qui ne passera jamais, après que ce ciel et cette terre auront passé ! En augmentant l'âge de nos corps, qu'elle avance surtout notre âme vers l'âge parfait de Jésus-Christ, qu'elle soit une année fertile en mérites spirituels, une époque décisive pour le règne de Dieu dans nos cœurs. Le règne de Dieu souffre violence et rien de grand ne se fait que par la croix : le rôle de S. François est de marquer de ce signe du Dieu vivant dans sa grande Famille, ceux qui sont prédestinés. Si donc la présente année offre à vos lèvres quelques gorgées amères du calice de Gethsémani : " Que la volonté du Dieu Béni soit faite et non pas la nôtre ! " Notre Père S. François nous fera trouver dans la souffrance le secret de cette joie spirituelle qui faisait dire à S. Paul : " Je surabonde de joie dans mes tribulations. "

A son tour la REVUE ' ouvrira ses trésors et offrira son petit présent. " Une Vie illustrée de S. François, par le R. P. Frédéric, est en ce moment sous presse, et paraîtra bientôt, nous l'espérons. Ce volume, orné de nombreuses et belles gravures, comptera plus de 250 pages. Il sera donné comme prime, pour l'année 1894, et sera envoyé à nos Abonnés, à mesure qu'ils feront parvenir le prix de leur abonnement à M. le Gérant. Nous espérons que ce magnifique volume sera bien accueilli, et surtout bien médité par nos lecteurs.



SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

XXXVI

SA PRÉDICATION



U sujet de la prédication de S. François aux hirondelles, S. Bonaventure nous rapporte un trait qui montre comment la renommée portait au loin le nom du Saint et le bruit de ses miracles.

« Il y avait à Paris un jeune étudiant de bon caractère qui, avec ses camarades, s'appliquait soigneusement à l'étude. Un jour, fatigué par le gazouillement d'une hirondelle, il dit à ses amis : « Cette hirondelle doit être une de celles qui ont importuné S. François jusqu'à ce qu'il leur eût imposé silence. » Et, se tournant vers l'oiseau, il lui dit avec bonhomie : « Au nom de François, le Serviteur de Dieu, je t'ordonne de venir à moi et de te taire sur le champ. » A ce nom, comme si elle eût été formée par les leçons du Saint, l'hirondelle se tut aussitôt et se livra aux mains du jeune homme, comme en un lieu où elle devait être en sûreté. Stupéfait, l'écolier lui rendit la liberté et désormais n'en fut plus incommodé.

« A une autre époque, le Serviteur de Dieu prêchait à Gaète sur le rivage de la mer, et la foule s'empressait de le toucher par dévotion. A la vue de ces hommages, François frémit et s'élança seul dans une barque qui se trouvait là. Et, comme si elle eût été douée de raison et d'un mouvement intérieur, la barque s'éloigna du rivage spontanément. Ceci se passait en plein jour ; l'admiration était générale. Après s'être avancée dans la mer, la barque s'arrêta immobile ; elle se tint de la sorte tout le temps que dura le sermon du Saint homme. Après quoi, alors que la foule s'écoulait et ne pouvait plus troubler le prédicateur, la barque revint d'elle-même à terre. — Qui donc eût été assez obstiné et assez endurci pour mépriser la prédication de François

à l'admirable vertu duquel les animaux dénués de raison obéissaient et que les êtres inanimés, eux-mêmes, servaient comme s'ils avaient eu le sentiment et la vie ?

“ En effet, partout où il allait, François était accompagné de cet esprit de Dieu dont il avait reçu la grâce et la mission ; la vertu de Dieu, Jésus-Christ et sa sagesse étaient toujours avec lui ; aussi ses discours abondaient en saines doctrines et des miracles autorisaient sa prédication. Sa parole était un feu ardent : elle pénétrait au fond des cœurs et remplissait d'admiration tous les esprits ; et ces effets n'étaient pas produits par la recherche d'ornements humains, mais par la douce influence de l'inspiration divine.” (S. Bonav., ch. 12.)

“ Dans le temps où, comme nous l'avons dit, il prêcha aux oiseaux, le Vénérable père François, parcourant les cités et les châteaux, répandant partout des semences de bénédictions, s'arrêta à Ascoli. Selon son habitude, il annonça dans cette ville la parole divine avec une grande ferveur. Le peuple presque tout entier, par l'action du Très-Haut, fut tellement rempli de grâce et de dévotion, que tous accouraient essoufflés et se foulaient mutuellement pour l'entendre et le voir. A cette occasion, trente hommes, clercs et laïcs, reçurent de ses mains l'habit de la sainte religion. Telles étaient la foi et la dévotion spirituelle des hommes et des femmes pour le Saint de Dieu, que se réputait heureux celui qui avait pu seulement toucher son vêtement.

“ François entrait-il dans quelque cité ? c'était une joie pour le clergé, on sonnait les cloches, hommes et femmes étaient dans la jubilation, les enfants poussaient des acclamations. Souvent on allait à sa rencontre des branches d'arbre à la main et au chant des psaumes. La perversité hérétique était confondue, la foi de l'Eglise triomphait, et les hérétiques se cachaient pendant que les fidèles étaient dans l'allégresse. Les marques de sa sainteté étaient, en effet, si éclatantes que personne n'osait élever la voix contre lui ; tout le monde ne voyait que lui.

“ Entre temps, et par dessus tout, il estimait que la foi de la sainte Eglise romaine doit être inculquée, vénérée et imitée. C'est, disait-il, en elle seule que se trouve la louange des élus.” (1, Célano., 1. p. ch. 22.)

Du reste, la prédication lui était devenue facile.

“ Car bien qu'il annonçât très souvent la parole de Dieu à

plusieurs milliers d'auditeurs, il était aussi tranquille que s'il eût parlé familièrement à son compagnon. Il regardait la plus grande multitude de peuple comme un seul homme et il mettait autant de soin à prêcher à un seul individu qu'à une foule. La pureté de son esprit lui procurait la facilité de parler. Il ne cherchait, en effet, ni choses merveilleuses ni choses nouvelles à dire. Quelquefois il lui arrivait de méditer son sermon, mais de ne plus se le rappeler en présence de son auditoire ; alors il ne savait quoi leur dire. Sans rougir aucunement, il confessait ingénument au peuple qu'il avait beaucoup réfléchi à son discours, mais qu'il ne pouvait se souvenir de rien. Et néanmoins, il se trouvait subitement rempli d'une telle éloquence qu'il provoquait l'admiration de ses auditeurs."

— Ces paroles de Thomas de Célano nous remettent en mémoire le discours que S. François avait adressé à la Cour romaine sur les instances du Cardinal Hugolin ; la suite du récit du même biographe nous parle d'une autre prédication devant le même auditoire, donnée dans des conditions différentes, comme on va le voir.

" Quelquefois, ne sachant que dire, le Saint donnait sa bénédiction aux peuples qu'il renvoyait très bien évangélisés par cela seul.

" Or, il arriva, à une certaine époque, qu'étant venu à Rome pour les affaires de son Ordre, il eut une soif ardente de prêcher en présence du Pape Honorius et de ses vénérables cardinaux. Ce qu'ayant compris, le dit Hugolin, évêque d'Ostie, qui portait au Saint de Dieu une particulière affection, fut rempli tout à la fois de crainte et de joie. Il admirait la ferveur du Saint de Dieu et il considérait une pureté si simple. Toutefois, confiant en la miséricorde du Tout-Puissant, qui ne manque jamais, au temps de la nécessité, à ceux qui le servent cordialement, il introduisit François en présence du Pape et des cardinaux. L'homme de Dieu, ayant reçu la permission et la bénédiction papale, commença intrépidement à parler devant de si hauts personnages.

" Du reste, il prêchait avec tant de ferveur d'esprit, qu'il ne se possédait plus de joie. Et pendant que ses paroles sortaient de sa bouche, le feu de l'amour divin, dont il brûlait, le faisait gesticuler des pieds, non d'une manière inconvenante ou risible, mais qui arrachait des larmes de componction. Beaucoup, en effet, touchés au cœur, admiraient la grâce divine et la merveilleuse constance de cet homme.

“Cependant, suspendu par la crainte, le Vénérable Seigneur Evêque d’Ostie priait Dieu, de tout son cœur, de ne pas mépriser la simplicité de son Serviteur ; car la gloire et l’humiliation du Saint rejaillissait aussi sur lui, qui avait été établi père et protecteur de l’Ordre.” (1 Célano, 1. p. ch. 27.)

Nous n’avons aucun indice qui puisse nous faire conjecturer l’année précise de cette prédication devant le Pape Honorius. Toutefois, on peut remarquer qu’elle ne doit pas être confondue avec celle dont nous avons déjà parlé. Celle-ci fut imposée au Saint par le Cardinal Hugolin (qui imposuit B. Francisco ut. . . ipse coram Dno Papa et Cardinalibus prædicaret) disent les Trois Compagnons, avant que le Cardinal fut déclaré officiellement protecteur de l’Ordre, ainsi que le rapportent encore, au même endroit, les Trois Compagnons. Cette première prédication n’est acceptée par François que sur les instances de son illustre Ami ; elle tourne d’abord à sa confusion, comme nous avons vu, puisque le sermon, appris en trop peu de temps, s’efface de la mémoire du Saint, interdit, du reste, en présence d’un auditoire si vénérable. Tout autres sont les circonstances de la prédication mentionnée par le B. de Célano. C’est François qui a soif (plurimum sitiabat) de prêcher devant la Cour romaine. Le Cardinal Hugolin, qui se souvenait, sans doute, de ce qui était arrivé au Saint, dans le précédent discours, le Cardinal hésite, il craint. Toutefois espérant le secours du Ciel, il consent. François prêche sans crainte et sans accident, pendant que le Cardinal tremble et prie pour celui dont il est devenu le protecteur officiel.

Ce sont donc réellement deux prédications différentes et nous ne nous expliquons pas comment on a pu les confondre.

SENTIMENTS DU SAINT AU SUJET DES PRÉDICATEURS

“S. François voulait pour ministres de la divine parole des hommes tellement appliqués aux études spirituelles que nul autre emploi ne vint les en distraire. Il les comparait à des sujets choisis par un grand prince, pour manifester à ses peuples les édits qu’ils auraient recueillis de sa bouche. Il disait donc : “Le prédicateur doit d’abord puiser dans de secrètes oraisons ce qu’il répandra ensuite dans de saints discours. Qu’il brûle d’abord à l’intérieur s’il ne veut proférer à l’extérieur que de froides paroles !

“L’office du prédicateur, disait-il, doit être révééré, et ceux qui

l'administrent, doivent être honorés de tout le monde. Ils sont, en effet, la vie du corps de Jésus, les adversaires du démon, la lumière du monde. A son avis, les docteurs en Sacrée Théologie étaient dignes des plus grands honneurs. Il fit écrire (1) un jour d'une manière générale : " Nous devons honorer et vénérer tous les théologiens et ceux qui nous servent la parole de Dieu, car ils nous administrent l'esprit et la vie." — Une autre fois écrivant au B. Antoine (de Padoue), il fit mettre en tête de la lettre : " Au frère Antoine, mon évêque."

" Ils sont à pleurer, disait-il, ces prédicateurs qui, pour l'obole d'une vaine louange, vendent ce qu'ils font ! Quelquesfois il opposait à l'enflure de tels prêcheurs l'antidote suivant :

" Pourquoi vous glorifier de la conversion des pécheurs que mes frères simples ont ramenés à Dieu par leurs prières ! " Voici, encore, comment il expliquait cette parole de l'Écriture : " La stérile a donné le jour à plusieurs enfants." La stérile, disait-il, c'est ce pauvre petit frère dont l'office dans l'Église n'est pas d'engendrer des âmes. Au jour du jugement, le souverain Juge le glorifiera du salut de plusieurs pécheurs qu'il aura convertis par ses oraisons. On verra alors que " celle qui avait beaucoup d'enfants sera affaiblie," car le prédicateur qui se réjouit d'avoir sauvé beaucoup d'âmes, par sa propre vertu, connaîtra alors qu'il n'est pour rien dans ces conversions.

" Il n'aimait pas beaucoup ceux qui préfèrent passer pour beaux parleurs que pour prédicateurs de l'Évangile et qui mettent plus de fleurs que de piété dans leurs discours. — Il disait aussi que ceux-là partagent mal leur temps qui l'emploient tout entier à la prédication et n'en gardent rien pour l'oraison. A la vérité il louait le prédicateur, mais celui-là seul qui, en temps opportun, savait être sage pour lui-même et mettre à profit ses propres enseignements." (2 Cél., 3. p, ch. 9 et 100.)

(A suivre.)

FR. JEAN-BAPTISTE, M. Obs.



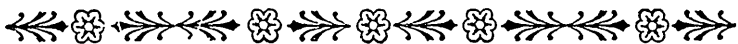
(1) Dans son Testament.



CONNAITRE + DIEU + ET + JÉSUS - CHRIST



VOILA LA VIE ETERNELLE



ERNIÈREMENT nous avons vu ce que Dieu peut faire en créant, quel discours il peut prononcer, et quel est le mot principal qui résumera tout ce discours, qui le reliera intimement au Créateur. Cette parole principale, ce Dieu-Homme, est, personnellement, le Verbe divin abrégé ; lequel, uni à toute la création, forme la parole complète

créée de Dieu. Voilà ce qui peut être. — Or, comme toutes les choses créées ne peuvent se réaliser que graduellement, et en allant de l'imparfait au plus parfait, il s'en suit que l'Homme-Dieu ne doit pas être le premier venu dans l'ordre chronologique, ou des temps. Le résumé, en effet, ne vient qu'après le discours dont il est l'abrégé. — D'autre part, puisqu'il est précédé d'êtres libres qui doivent lui préparer les conditions de sa venue, comme les serviteurs préparent la maison où doit venir leur maître, il est clair que, selon que les serviteurs prépareront bien ou mal le logis du maître, celui-ci peut être bien ou mal reçu.

— En effet. Vous voulez donc dire, mon Père, que le Fils de Dieu, en venant s'incarner, peut trouver l'homme bien ou mal

conservé, selon que celui-ci aura observé, ou non les lois providentielles de son complet développement ?

— Précisément.

— C'est entendu.

— Si l'homme a observé les lois providentielles de son développement régulier, de sa perfection, il est évident que le Fils de Dieu s'unira à la nature humaine dans des conditions agréables pour lui. Qu'en dis-tu ?

— Cela me semble hors de doute, puisque tout sera dans l'ordre. Là où est l'ordre, là est le bonheur. Seul, le désordre produit la souffrance.

— Donc, si, au contraire, les hommes n'ont pas observé l'ordre divin, avant la venue du Fils de Dieu sur la terre, celui-ci ne s'incarnera que dans des conditions fâcheuses, pénibles pour son humanité ?

— Comment en douter ?

— Encore une remarque.

— J'y suis.

— Puisque le Verbe abrégé, l'Homme-Dieu est le résumé de la création, il faut admettre que celle-ci annonce d'avance, prophétise celui-là ?

— Je n'ai aucune difficulté pour l'admettre.

— Bien ! Dans ce cas, si l'homme a observé l'ordre établi par le Créateur, la création annoncera clairement le Verbe abrégé et manifestera d'avance ses splendeurs, sa gloire, sa félicité créée. Mais, dans le cas contraire, elle ne le prophétisera plus que d'une manière obscure, ou, plutôt, elle dira clairement d'avance, par sa dégradation, par ses misères de toute sorte, que ce Fils de Dieu en s'incarnant sera dans son humanité, un mélange plus ou moins confus de grandeur et d'abaissement, de perfections et d'infirmités, de bonheur et de maux. Le résumé, en effet, doit dire tout ce qu'il y a dans le discours, dont il est l'abrégé.

— Vous avez raison.

— Dès lors, n'y a-t-il pas là une conclusion à tirer ?

— Laquelle ?

— C'est que, dans ce Verbe incarné et obscurci, il sera difficile de reconnaître le Fils de Dieu, le chef de la création, le centre du monde. La difficulté sera d'autant plus grande que, d'autre part, l'homme déchu aura l'intelligence obscurcie. Bien plus, le Verbe divin, se faisant homme, voudra apporter un remède à

l'humanité malade, et, celle-ci, ayant le cœur corrompu, n'animerá pas ce remède, repoussera le céleste médecin. Double et même triple raison de malentendu entre le Fils de Dieu venant sur la terre, et les hommes qui auraient dû l'acclamer comme leur prince, comme leur ami, comme leur bienfaiteur universel, comme leur frère !

— J'en conviens ; mais à quoi bon toutes ces suppositions ? Il me semble, mon Père, que vous me conduisez dans des questions inutiles.

— Je voudrais être de ton avis ; mais je ne le puis, car, en fait, tu le sais bien, l'homme est déchu, l'homme a péché, l'homme est aveuglé, l'homme est malade.

— Je n'y pensais pas. Le désordre, en effet, est visible partout, car la souffrance est universelle. Les hommes ne peuvent presque jamais s'entendre entre eux : preuve que leur intelligence est obscurcie. Les cœurs sont loin de battre à l'unisson, d'être bons : de toutes parts on ne rencontre qu'égoïsme, que jalousie, que haine, que combats entre ennemis irréconciliables. Oh, oui ! le monde est dégradé, bouleversé ; on ne peut dire que Dieu l'ait créé tel qu'il est. Du reste, je me rappelle que le premier homme nous a précipités, par son péché, dans une voie perverse et que la terre, par suite, est couverte de malédiction.

— Donc, mon enfant, le Fils de Dieu, s'il y vient, n'y viendra que dans des conditions obscures, humiliantes, pénibles pour lui, les hommes ne le reconnaîtront pas sans une lumière spéciale de Dieu, car la création ne le prophétisera que d'une manière voilée, indéchiffrable pour des intelligences amoindries et nacceptable pour des cœurs pervertis.

— Je suis de votre avis.

— Or, de fait, depuis environ 19 siècles, le monde est fort divisé au sujet d'un homme nommé Jésus-Christ. Au dire des uns, c'est un Dieu, l'Homme-Dieu, le Verbe incarné, le terme de toutes choses, le grand bienfaiteur de l'humanité déchu. Selon les autres, ce n'est pas vrai ; il n'a rien fait pour nous, il n'est pas Dieu, il n'est même pas un homme ayant réellement existé, il ne serait que le produit de l'imagination malade, un souhait de l'homme malheureux. Que n'a-t-on pas dit sur son compte ! Si je devais te rapporter maintenant les opinions des hommes sur son sujet, je n'en finirais pas

— Vous m'étonnez beaucoup, mon Père.

— Avec un peu de réflexion ton étonnement cessera. Ne venons-nous pas de constater que les hommes sont déçus et, dès lors, incapables de discerner clairement la vérité, au moins de prime abord ?

— C'est vrai.

— Donc rien d'extraordinaire dans la dispute des humains à l'égard de Jésus-Christ. C'est à dessein que j'emploie le mot *dispute*, car nul n'est indifférent vis-à-vis de Jésus. Ceux même qui se proclament tels pour lui, ne le sont pas réellement, car Jésus-Christ se pose en maître vis-à-vis de tous. A tous il dit : " Si vous voulez acquérir le bonheur vrai et éternel, vous devez croire en ma parole, accepter mes lois et les observer. Quiconque refusera de croire en moi et d'observer mes préceptes, sera à tout jamais condamné par moi aux plus grands tourments. Et qui n'est pas avec moi, est contre moi."

— Dans ces conditions, en effet, on ne peut être, en vérité, indifférent. Il faut, bon gré, malgré, prendre parti pour ou contre Jésus. Car, s'il dit la vérité, il faut s'attacher à lui ; et s'il trompe on doit le traiter en imposteur, à moins, toutefois, que lui-même ne soit dans l'illusion.

— Sans doute. Seulement, et, heureusement pour ceux qui l'acclament comme un Dieu, il faut bien avouer que jusqu'ici on n'a pu prouver qu'il soit dans l'illusion, on n'a pu remarquer en lui aucun signe d'aliénation mentale. Qu'un pauvre insensé en arrive à se croire roi ou Pape, ou même Dieu, les autres hommes, qui ont la tête en bon état, découvrent bien vite la folie de ce cerveau félé et personne ne prendra fait et cause pour lui. Tous tomberont d'accord pour le mener dans une maison de santé, où on le laissera, sans se disputer, jusqu'à sa mort, dont on ne s'inquiétera même pas. Au sujet de Jésus, il en est tout autrement. Depuis 1900 ans, les hommes les plus sains d'esprit, les plus éclairés sont admirablement d'accord, pour reconnaître qu'il est doué d'une tête en fort bon état, qu'il sait parfaitement ce qu'il dit, et qu'il est nécessaire de se déclarer ou son disciple ou son adversaire. Bien plus, les hommes les plus instruits, les plus intelligents en même temps que les plus sincères, les meilleurs au point de vue du cœur, finissent toujours par se ranger de son côté. Ils ont pu, pendant quelque temps, par suite de leur éducation, et de mauvais renseignements donnés sur son compte, ou encore à cause de la morale si parfaite imposée par

le Christ et contre laquelle tous nos mauvais instincts protestent, ils ont pu, dis-je, pendant quelque temps, se tourner contre Jésus-Christ ; mais, plus ils ont été éclairés et sincères, plus, aussi, ils ont été convaincus qu'il faut, pour être raisonnable et honorable, se faire le disciple fidèle du Christ.

— Voilà qui me cause un plaisir sans égal. Ce m'est une vraie joie de savoir que je suis en compagnie des hommes les plus savants et les plus recommandables par leurs vertus. On aime toujours à se trouver en bonne compagnie.

— Je le crois bien. En réalité donc, il n'y a contre Jésus-Christ que l'ignorance ou la mauvaise volonté, triste société.

— Dieu nous en préserve !

— Ainsi c'est compris : impossible de rester indifférent vis-à-vis de Jésus-Christ. D'où je conclus que le Christ n'est pas un produit de l'imagination, n'est pas le résultat d'un rêve, mais bien un être réel, un homme dont on connaît l'histoire. Se querellerait-on pour rien ?

— Evidemment, non !

— En outre, puisque les intelligences les plus éclairées et les cœurs les plus droits se rangent toujours nécessairement du côté de Jésus, malgré les obscurités dont il est tout d'abord environné, et qu'ils découvrent en lui l'idéal de toute perfection, ainsi que toutes les conditions qui appartiennent au Verbe incarné, il faut bien admettre, sous peine de perdre la raison ou d'être déloyal, il faut admettre que Jésus, en se disant le Fils de Dieu, ne nous a pas trompés. Donc, comme cet aveugle guéri par Jésus, au rapport de l'Evangile, prosternons-nous à ses pieds et disons-lui du fond du cœur : " Seigneur, je crois ! " Oui, je crois que vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant !

(A suivre)

FR. JEAN-BAPTISTE, *M. Obs.*

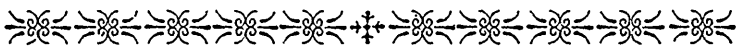




Etude sur le Tiers-Ordre de S. François.

LE TIERS-ORDRE DE S. FRANÇOIS,

Extention de la vie religieuse dans le monde.



S I l'état religieux est un état de perfection par rapport à la vie chrétienne, il est évident que la vie commune est la perfection de l'état religieux. Les avantages généraux de l'association dans la vie religieuse sont de donner à la pratique des conseils évangéliques plus de perfection, de créer des familles spirituelles, d'aider par l'émulation le développement des vertus, de procurer, par le contact et le frottement des caractères, l'épreuve et le mérite, de former les légions et de bien établir l'état public de perfection.

“L'association est dans la nature des choses. C'est comme un foyer alimenté par plusieurs matières combustibles ; séparées, elle brûlent à peine, réunies, elles s'embrâsent et jettent des flammes vives et puissantes : *vis unita fortior*. Voilà pourquoi, même au sein des grandes associations, se forment d'autres associations secondaires qui poursuivent, chacune leur but, avec une énergie d'autant plus puissante, quelquefois, que l'association est plus restreinte. On agit ensemble, on se voit, on se compte, on s'édifie, on s'encourage au bien.”

Or, ce qu'est l'association, la communauté pour les Ordres Religieux proprement dits, la *fraternité* l'est pour le Tertiaire ; elle est pour lui la compensation de la vie commune menée par les habitants du cloître. Sans doute, on peut être Tertiaire sans appartenir à une *fraternité*, mais, d'autre part, la *fraternité* est l'état normal du Tertiaire, et si pour acheter cet avantage, vraiment sérieux, il faut passer par-dessus certaines répugnances, certain amour-propre de caste, certaines difficultés de se mêler avec tout le monde, je dirai que c'est plus que jamais le cas d'appliquer ici le proverbe : “Les choses ne valent que ce qu'elles coûtent.”

“ On l’a remarqué avec raison, dit la *Séraphique Règle* (p. 273, III édition), dans sa Constitution *Misericors* . . . , Léon XIII ne s’occupe que des Tertiaires réunis en *fraternités*. C’est que le Saint Père entend opposer l’Ordre de la Pénitence comme une digue *aux maux qui nous accablent et aux périls qui nous menacent*. Le *Tiers-Ordre*, dit-il encore, *a été institué et disposé pour la multitude*. C’est, du reste, l’esprit de la Règle de saint François telle qu’elle fut confirmée par Nicolas IV. Afin de répondre à la volonté du Souverain Pontife, les Directeurs feront donc tous leurs efforts pour établir une fraternité ; et les Tertiaires isolés devront employer leur zèle, leur prudence et leur persévérance pour que le grain de sénevé, qu’ils portent en eux-mêmes, devienne un grand arbre dans le pays qu’ils habitent.

“ Si le Tertiaire fervent (1), pris individuellement, peut exercer autour de lui une si sainte influence, quelle ne sera pas l’influence, l’action exercée par plusieurs Tertiaires fervents, réunis en fraternité ? Voilà pourquoi, dans telle paroisse, le Tiers-Ordre est une vraie puissance pour attirer aux cérémonies de l’Église, pour faire prospérer les œuvres catholiques. Dans telle ville, il fournit le contingent le plus nombreux de ceux qui passent la nuit devant le Saint Sacrement ; dans celle-ci, il organise des communions quotidiennes, des chemins de croix perpétuels ; dans celle-là, il recueille des sommes très considérables pour la Propagation de la Foi, la Sainte-Enfance, le Denier de S. Pierre, etc. Dans d’autres, il prêche éloquemment par le parfum de piété et de charité qui s’exhale de ses réunions publiques ; dans d’autres encore, il édifie par l’empressement de l’assistance matérielle et morale qu’il prête autour de lui. Je connais une ville où le décès d’une Tertiaire est un événement qui préoccupe salutairement le public : la défunte est veillée nuit et jour par les sœurs qui ne cessent de prier autour de sa dépouille. Elles vont toutes à sa sépulture, et la ville entière est sur pied pour assister au défilé ; lorsque le cercueil est descendu dans la fosse, toutes à genoux, les bras en croix, récitent la station du Saint Sacrement ; le public se retire toujours ému de ces témoignages de charité fraternelle.

(1) *Extrait sur le rapport du Tiers-Ordre*, lu à l’assemblée des directeurs, à Lourdes, par le R. P. Othon, Mineur Observant.

“ Je connais une autre petite ville où la fraternité s’est recrutée
“ considérablement parmi les grandes dames. Un mois après
“ son érection, une pauvre ouvrière Tertiaire mourait ; grande
“ édification le lendemain, quand on vit son humble cercueil
“ accompagné par l’élite de la société. *Voilà la vraie fraternité,*
“ disait-on de tous côtés.”

Ainsi donc, si le Tertiaire ne vit pas en communauté dans le sens strict, il vit dans une fraternité, et la fraternité c’est pour lui le monastère. Il fait le noviciat d’une règle qui a ses statuts et ses commentaires autorisés. Il fait profession de cette règle, qui est celle de tous ses confrères. Il entre dans une armée qui milite sous le même drapeau et porte le même costume. Dans cette armée, se trouve un cadre tout formé : c’est la hiérarchie de la fraternité unie au premier Ordre par la chaîne d’une autorité authentique établie légitimement. Ce sont les mêmes rendez-vous dans l’église, centre de la fraternité, où se tiennent les réunions. Ce sont les mêmes exercices, assemblées, messes, funérailles, offices, rites, usages propres à l’Ordre ; ce sont les mêmes fonds. Chaque Tertiaire apporte sa cotisation, pour si minime qu’elle soit, et tous font en corps les mêmes œuvres. N’est-ce pas là une image expressive de la vie commune des premiers chrétiens, cette vie commune elle-même dans tout ce qu’elle a de compatible avec les exigences diverses du monde et de la famille. Le Tiers-Ordre de S. François a ses traditions et son histoire. Or, qu’est ce que tout cela, sinon une manifestation multiple de la vie commune, perfection et rayonnement de la vie religieuse proprement dite ?

Ainsi le Tiers-Ordre est dans le monde la vie religieuse et l’écho de la vie commune que mènent dans toute sa perfection les habitants du cloître. Le Tiers-Ordre n’est donc pas *une dévotion*. Une dévotion n’a en vue qu’un mystère à honorer tout spécialement ou certaines pratiques à remplir. Le Tiers-Ordre est un état de vie, une règle assez large pour s’accommoder à toutes les situations, assez vigoureuse pour conduire à la perfection de la vie chrétienne toutes les âmes de bonne volonté, une règle cependant qui n’oblige à rien sous peine de péché, même vénial, en tant que ses préceptes sont distincts des lois de Dieu et de l’Eglise. En toutes choses, le Tertiaire doit se dire : Comment me comporter en qualité de religieux devant le monde et d’enfant de S. François. . . . dans cet achat, ce détail de toilette,

à table, en compagnie, dans cette partie de plaisir, au travail, dans la souffrance, dans la joie, sur le lit de douleur, dans la santé, le succès, les revers? Puisse-t-il être fidèle à ce mot d'ordre ; sa pratique fera de lui un chrétien achevé, complet, un catholique irréprochable au regard des hommes et au tribunal de Dieu.

On a créé *une union catholique* pour grouper toutes les œuvres catholiques, pour les cimenter, les diriger, les fortifier les unes par les autres. A un autre point de vue, au point de vue spirituel qui est le côté de l'âme et de Dieu par excellence, il nous semble, surtout après les exhortations réitérées du Vicaire de Jésus-Christ, que le Tiers-Ordre de S. François devrait être le cadre de toute vie sérieusement chrétienne. Bien loin d'encombrer, il met chaque exercice religieux, chaque dévotion, chaque devoir, chaque œuvre à sa place ; il anime tout d'une nouvelle vie ; il introduit partout une nouvelle sève : la sève religieuse, exubérance de la vie chrétienne ; il couronne tout en ramenant la multiplicité à une unité plus féconde. Ah ! pourquoi le Tiers-Ordre n'est-il pas mieux compris ? Sans doute, ils sont nombreux ceux qui, généreux pour Notre-Seigneur et s'étant dit : "*Parole du Pape, parole de Dieu,*" militent sous son drapeau ; mais que de chrétiennes, que d'associations pieuses tiennent le Tiers-Ordre en quarantaine, si je puis m'exprimer ainsi, et disent à l'inspiration qui les sollicite : tu iras jusque-là, mais pas plus loin. Puissent tant de catholiques, que le Tiers-Ordre ne demande qu'à rendre plus catholiques encore, ne pas avoir peur d'un moyen de sanctification si efficace que la Providence met à leur disposition, ne pas voir le Tiers-Ordre à travers les imperfections et les manies de certains Tertiaires, ne pas voir dans le Tiers-Ordre un esprit de coterie religieuse qui se servirait de Dieu plutôt qu'elle ne le servirait, mais l'esprit chrétien dans sa plénitude, l'esprit évangélique dans son humilité, sa simplicité et sa pénitence, l'esprit catholique dans toute sa force, l'esprit paroissial dans sa soumission et son dévouement aux pasteurs des âmes qui rattachent les fidèles à l'Eglise par ce que nous avons appelé la chaîne d'une autorité authentique. Je recommande à la méditation de tous les chrétiens, de ceux-là surtout qui sont en vue dans le monde et qui sont à la tête des œuvres, à même par conséquent de faire subir autour d'eux une influence salutaire, je recommande, dis-je, à leur méditation ces paroles de Léon XIII :

aux évêques du monde catholique (1) : “ Appliquez-vous donc à
 “ faire connaître et estimer à sa valeur le Tiers-Ordre ; veillez à
 “ ce que ceux qui ont la charge des âmes, enseignent soigneuse-
 “ ment ce qu’il est, combien il est accessible à chacun, de quels
 “ privilèges il jouit pour le salut des âmes et quelle utilité il
 “ promet pour les individus et la société en général. Nous
 “ exhortons vivement les fidèles à ne pas refuser de se faire
 “ inscrire dans cette sainte milice de Jésus-Christ, et plaise à
 “ Dieu que les populations chrétiennes accourent à la règle du
 “ Tiers-Ordre avec autant d’ardeur et en aussi grand nombre
 “ qu’elles affluaient autrefois à l’envi auprès de François
 “ lui-même.”

FR. PIERRE-BAPTISTE,
Min. Provincial.



CORRESPONDANCE DE ROME



L’empereur de la doctrine chrétienne. — Malgré tous les efforts de la Franc-Maçonnerie pour déchristianiser la Ville des Papes, Rome a pu conserver jusqu’aujourd’hui certains usages qui rappellent des temps meilleurs et qui contribuent à maintenir la foi parmi le peuple. C’est ainsi que, cette année encore, a eu lieu la proclamation de l’*Empereur de la Doctrine chrétienne* et la distribution des récompenses aux jeunes gens qui suivent le cours d’instruction religieuse dans leur paroisse respective, les dimanches et jours de fêtes, et qui, dans un concours général, ont donné des preuves de mémoire et d’intelligence.

La cérémonie a eu lieu à S. André *della Valle* ; elle était présidée par son Eminence le Cardinal Vicaire, entouré de plusieurs prélats et des curés de la ville. Celui qui a obtenu la première place au Concours a été proclamé *empereur* aux acclamations de tous ; les quatre suivants ont reçu le titre de *prince*, le sixième,

(1) Encyclique *Auspicatus*.

Celui de *capitaine* et le septième celui de *porte-drapeau*. Outre ces nominations, une centaine de récompenses ont été distribuées aux plus méritants. A la fin de la cérémonie, le nouvel *empereur*, accompagné des princes et des officiers de sa cour, a été conduit, dans les voitures du Cardinal Vicaire, à l'église de Ste Marie *in Traspontina*, sa paroisse, où il a été reçu par le clergé, au chant du *Te Deum*. Puis il s'est rendu à l'école des Frères de la Miséricorde, dont il suit les cours, pour y recevoir les félicitations de ses maîtres et de ses camarades.

* *
* *

Le tombeau d'Alexandre V. — Grâce aux largesses de Léon XIII, les Frères Mineurs Conventuels ont pu restaurer dans l'église de S. François de Bologne, le tombeau d'Alexandre V Pape franciscain, qui mourut dans cette ville, en 1410, moins d'un an après son élection au trône pontifical. L'église de Saint François ayant été *désaffectée* en 1798, et convertie en douane quelques années plus tard, les restes d'Alexandre V avaient été transportés au cimetière de la ville et le monument qui les renfermait avait été complètement dégradé. Il y a quelques temps, les Conventuels rentrèrent en possession de leur église ; ils songèrent aussitôt à restaurer le tombeau du Pontife, afin de pouvoir y replacer ses ossements. Les travaux ont été exécutés avec intelligence et menés à bonne fin. La restauration est parfaitement réussie. La translation des restes d'Alexandre V a eu lieu au milieu d'un grand concours de fidèles. Mgr l'Evêque capitulaire qui présidait la cérémonie, fit la reconnaissance des ossements et après le chant des absoutes liturgiques, il plaça dans le monument la cassette renfermant les restes de celui qui fut d'Alexandre V.

Ce Pape, Pierre Philarge Philareto, était originaire de l'île de Candie. Il n'avait jamais connu ses parents, et, dans son enfance, il mendiait son pain. Un Franciscain de Venise le recueillit et lui enseigna le latin. Plus tard, il fut admis au noviciat que les religieux avaient ouvert dans l'île. Amené sur le continent, il fit ses humanités dans un couvent de Venise et alla ensuite étudier à l'université d'Oxford, puis à celle de Paris, c'est là qu'il subit avec succès l'épreuve du doctorat.

De retour en Italie, il devint successivement évêque de Plaisance, de Vicence, de Novare, et enfin métropolitain de Milan.

Innocent VII le créa cardinal en 1405. Il avait environ 70 ans lorsque, à son tour, il fut élu Pape. Son nom s'illustra dans l'Histoire de l'Eglise par ses efforts incessants en vue de réunir les Grecs à l'Eglise de Rome. Ce Pontife travailla de toutes ses forces à extirper la simonie, à faire observer les saints canons de l'Eglise et à procurer la paix entre les princes chrétiens. Il condamna l'erreur des Hussites et fonda l'université de Leipzig, aujourd'hui l'une de plus florissantes du monde. Son activité avait déjà produit des fruits abondants et donnait à l'Eglise des espérances plus grandes encore, quand la mort, presque subitement, le frappa dans son couvent de Bologne où il s'était rendu après la célébration du Concile de Pise.

* * *

Le Ministre Général à Assise. — Le mois dernier a eu lieu, à Assise, un concours général entre les jeunes religieux qui après avoir terminé leurs études philosophiques ou théologiques sont destinés à donner à leur tour l'enseignement dans les différentes provinces de l'Ordre. Après les fêtes de S. François, notre Rme Père Général s'est rendu à Assise pour présider à ces joutes scientifiques et décerner ensuite, à ceux qui en furent jugés dignes, le titre de Lecteur Général. Sa Paternité Rme a été reçue solennellement dans l'église de la Portioncule, appelée, à juste titre, le berceau de l'Ordre. Cent cinquante religieux l'attendaient aux portes de la Basilique de N.-D. des Anges, et l'ont accompagné au bas de l'autel, en chantant *Te Deum*.

Grâces à Dieu, notre Père Général se remet parfaitement des fatigues de son long voyage en Egypte et en Palestine et du terrible accident qui a failli lui coûter la vie. En souvenir de sa visite en Terre Sainte, la Sacrée Custodie a fait frapper une très jolie médaille dont nous avons un modèle sous les yeux. Elle représente d'un côté l'effigie du Successeur de S. François, autour de laquelle ont été gravés en latin les mots de la traduction : " Au Rme Louis de Parme, le premier des Ministres Généraux qui après le Séraphique Patriarche est entré à Jérusalem." Au revers, on voit l'édicule du Saint Sépulcre, avec le texte d'Isaïe : " Et erit Sepulcrum ejus gloriosum. Son Sépulcre sera glorieux.

Joies et douleurs du Souverain Pontife. — Les pèlerinages pour le Jubilé épiscopal de Léon XIII ont repris leur cours et sont pour le cœur du Souverain Pontife une grande consolation au milieu de ses épreuves. Les membres de l'Apostolat de la prière, en Italie, sont venus au nombre d'environ sept cents et ont été reçus en audience, par le Saint Père, dans la galerie des Cartes Géographiques. A l'exemple de nos Tertiaires, ils avaient adopté un insigne : le leur était un scapulaire du Sacré-Cœur attaché à la poitrine ; les directeurs de l'Œuvre et les zélateurs portaient le même scapulaire surmonté d'une petite croix.

Dans la réponse à l'adresse lue par le R. P. Vitale, Bernarbite, Directeur de l'Œuvre en Italie, Léon XIII a manifesté sa joie de recevoir les associés de l'Apostolat de la prière et la consolation que lui procurent ces pieuses démonstrations ; mais il n'a pas caché la douleur que lui causent les ennemis de l'Eglise, dont les attaques redoublent de violence, en Italie, contre le Saint Siège.

Tandis que les journaux libéraux et même ministériels excitent le peuple contre le Vatican, accusant le Pape d'être la cause de tous les malheurs de sa patrie, le Gouvernement Italien ne perd aucune occasion de vexer le Souverain Pontife. C'est ainsi qu'il refuse de reconnaître le nouveau Patriarche de Venise et une quarantaine d'Evêques, qu'il laisse par le fait même sans traitement et qu'il met dans l'impossibilité d'administrer leur diocèse. Il est vrai que c'est un moyen de faire des économies, et elles sont bien nécessaires dans un pays complètement ruiné ; mais ce n'est pas cela qui l'empêchera de faire banqueroute ! En attendant, l'Eglise souffre : quarante diocèses et de nombreuses paroisses se trouvent sans pasteurs !

De leur côté les journaux aux gages de la secte parlent avec rage contre le Souverain Pontife et réclament avec force l'abolition de la loi des garanties. " Abolir la loi des garanties, écrivait dernièrement un journal catholique de Rome, cela veut dire que le Pape peut être livré demain aux haines et aux emportements d'une canaille stipendiée, comme le *Juste* a été jeté en pâture à la haine des Juifs. Cela veut dire surtout que les hommes d'Etat Italiens brandissent la menace comme une arme suprême au-dessus de la Tiare, et qu'au premier signal, le Pape sera non-seulement l'otage, mais la victime de la Révolution. Le monde

chrétien ne comprend pas suffisamment toute l'étendue de ces périls."

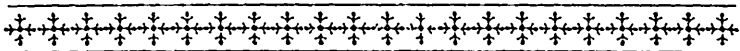
Léon XIII a signalé cette haine et cette ingratitude de la part de ses ennemis : "Notre amour, disait-il dans le discours cité plus haut, ne trouve de leur part que haine et ingratitude. Pour nous, tout en soutenant avec constance et intrépidité les Droits sacrés de l'Eglise et du Saint Siège, nous ne cessons de prier pour nos ennemis qui sont aussi les ennemis de Dieu et de la Société. Daigne le Seigneur qui a fait les nations guérissables, accueillir avec bonté nos communes prières et préparer au monde chrétien des jours meilleurs.

FR. BONAVENTURE DE ROUBAIX.

Min. Obs.



LETTRES DE FRANCE.



Paris, 1^{er} Décembre 1893.

Les Russes en France. — Le grand événement de ces dernières semaines a été la visite que les officiers de la flotte Russe ont faite à Toulon et à Paris.

La réception de ces alliés de la France a été vraiment grandiose et triomphale. Au reste, la série des fêtes aura été complète; car l'Eglise n'en a pas été bannie, malgré les calculs de ceux qui auraient voulu l'écarter. C'est la Russie *schismatique* qui les a rappelés au respect de la religion et de leur propre culte. A peine arrivés à Paris, en effet malgré la lassitude d'une nuit passée en wagon, les officiers de l'escadre Russe, l'Amiral Avellan en tête, sont allés, publiquement et solennellement prier Dieu. De quel mépris, ils ont dû se pénétrer pour notre monde officiel qui affiche l'absence et même la haine de toute croyance religieuse!

Non seulement on les a vus dans leur Eglise et, quelques jours après, dans la chapelle des Invalides, mais de plus, ils se sont

rendus chez le Cardinal Archevêque de Paris. C'est le 19 Octobre, dans l'après midi, que le Commandant de l'escadre Russe a fait cette visite à Mgr Richard. L'Amiral, escorté par les gardes républicains à cheval, accompagné de tout son état major et d'un délégué du Ministre de la guerre, est allé, en grande pompe, à l'Archevêché. Il a été reçu, dans la cour d'honneur, par les Vicaires généraux et par les principaux curés de Paris ; puis, il a été introduit dans le grand salon où il a présenté au Cardinal Tertiaire les officiers de son escorte ; les membres du clergé, réunis en ce moment, lui ont été présentés ensuite par Mgr Richard.

Le "Te Deum," à Montmartre. — Le dimanche suivant, une splendide et émouvante cérémonie avait lieu, au sanctuaire du Sacré-Cœur de Montmartre. L'Eglise pouvait à peine contenir la dixième partie de la foule venue pour assister au *Te Deum*, ordonné par l'Archevêque à l'occasion de l'alliance Franco-Russe.

Dans le chœur de l'Eglise supérieure décorée d'étendards Français et Russes, avaient pris place, autour du Cardinal Richard, Mgr Grandin, évêque de S. Albert (Canada), les vicaires généraux, les curés de Paris et un grand nombre de religieux, parmi lesquels nos Pères Franciscains. La maîtrise a exécuté divers chants ; puis M. l'abbé Caron est monté en chaire et a lu un acte de consécration au Sacré-Cœur de Jésus, acte dont voici les dernières paroles : "O Jésus, vous avez apporté la paix au monde ; conservez l'union entre les nations chrétiennes et bénissez l'amitié qui unit les cœurs de deux grands peuples."

Pendant le *Te Deum* chanté par la foule, des enfants de chœur tenaient les drapeaux Français et Russes déployés de chaque côté du maître Autel. Après le salut, le Cardinal a donné la bénédiction pontificale à l'immense auditoire. On évalue à cent mille le nombre des fidèles qui se pressaient aux alentours de la Basilique.

Sa Majesté l'Empereur de Russie, en apprenant qu'un *Te Deum* avait été chanté, de la sorte, dans l'Eglise du Vœu national, a immédiatement chargé M. le Baron de Mohrenhein de transmettre au Cardinal de Paris l'expression de son émotion et de sa reconnaissance.

La mort du Maréchal de Mac-Mahon et de Gounod.

Au moment où la France fêtait ainsi la visite de la Russie, le Maréchal Mac-Mahon, ancien président de la République, l'un des héros de nos guerres d'Italie et de 1870, mourait à l'âge de 85 ans.

Le Gouvernement a voulu que ses obsèques fussent faites aux frais de l'Etat. Les officiers de l'escadre Russe ont tenu expressément à y assister.

Cette mort a jeté dans tous les cœurs Français une émotion profonde ; elle est un deuil par le pays tout entier dont le Maréchal restera l'une des gloires militaires les plus pures. Le Maréchal Mac-Mahon, fidèle aux croyances de sa jeunesse, est mort, comme il a toujours vécu, en fervent chrétien.

D'autre part, quelques jours plus tard, le plus illustre représentant de l'art musical Français, M. Charles Gounod, mourait, à l'âge de 75 ans.

Il a beaucoup écrit pour l'Eglise. Il avait été au séminaire avant d'entrer dans la carrière où il s'est fait un nom. Loin de renier jamais sa foi chrétienne, il y a puisé les motifs de ses plus belles inspirations. D'une profonde et ardente piété, il communiait plusieurs fois par semaine, dans les dernières années de sa vie et avait une vénération particulière pour les religieux de S. François.

L'anniversaire du 10 Novembre 1793. — La journée du 10 Novembre 1793 a été justement appelée "la plus humiliante des quatorze siècles de notre histoire." Ce jour-là en effet fut célébré, pour la première fois, le culte de la *Déesse Raison*. Dès le matin, une foule bruyante envahit Notre-Dame de Paris et l'on vit bientôt apparaître, au-dessus du flot rouge des bonnets phrygiens, la *Déesse*. C'était une fille de l'Opéra. "Elle était assise, disent les *mémoires* du temps, sur un trône porté par quatre sans-culottes vêtus de rouge. A demi nue, un bonnet rouge sur la tête, les cheveux épars sur les épaules, une pique à la main, elle foulait sous ses pieds un crucifix."

Or, il y a quelques jours, à l'anniversaire de cette odieuse saturnale, une cérémonie expiatoire s'est accomplie, dans la Cathédrale de Paris. L'Archevêque présidait entouré de deux évêques et du clergé parisien, auquel étaient venus se joindre

les Ordres religieux, en particulier les Frères Mineurs et les Tertiaires. Et derrière eux la foule s'entassait faisant monter vers Dieu la prière et le repentir, du sol même de cette église que la débauche avait souillée, il y a cent ans, de la plus horrible des profanations. Ce fut un moment solennel, lorsque le Cardinal, dépouillant le manteau de pourpre et les ornements pontificaux, monta en chaire, tête nue, et là, dans un noble et touchant langage, prononça lentement, d'une voix grave et pénétrante, une formule de réparation.

Puis, se déroula une admirable procession des reliques échappées à la Révolution. Nous avons remarqué, notamment, celles de Ste Clotilde, reine de France, de S. Louis, roi et Tertiaire ; de Ste Isabelle, religieuse de Ste Claire ; de S. Pierre et de S. Paul ; de S. Vincent de Paul et de S. Yves, tous deux, on le sait, membres du Tiers-Ordre Franciscain ; de S. Denis et des autres Saints évêques de Paris ; enfin de Ste Geneviève. — Pendant le défilé de cet imposant cortège, la foule chantait les litanies des Saints et le *Miserere*.

Puissent ces supplications obtenir à notre patrie la miséricorde et le pardon ; puisse cette expiation solennelle être pour elle le présage et l'aurore d'une ère de réconciliation, de fraternité et d'amour !

L. DE KERVAL, *Du 3ème Ordre de S. François*



Etude sur la Mer Morte.



EXTRÉMITÉ SUD DE LA MER MORTE, VUE DE TERRE. —
Peinture poétique du Duc de Luynes qui contraste singulièrement avec celle du capitaine Lynch.

... En suivant le rivage de la Mer Morte (1), la montagne

(1) Les explorateurs venaient du côté d'Hébron;

d'Esdom à notre droite, nous avions devant nous un beau spectacle. Le dernier golfe de cette Mer mystérieuse s'arrondissait gracieusement, ses eaux calmes et éclairées par les premiers rayons du soleil expiraient sur la plage, en se bordant d'une frange légère d'écume aux pieds des fourrés d'arbres et de roseaux. Une vapeur transparente enveloppait encore les collines et un calme profond régnait sur cette contrée silencieuse. On voyait, à gauche, grandir par étages les montagnes qui, des bords de la Liçan s'élevaient aux cimes plus âpres du pays de Kérak. Le soleil répandait une clarté vive et douce sur ce pays inhabité, mais plein de grandeur et de poétiques souvenirs. Devant nous, à droite, on entrevoyait les hautes banquettes blanchâtres du Ghôr-es-Safieh : sur notre gauche, se dessinaient déjà les gorges obliques et les crêtes sombres du pays d'Edom, sur les limites duquel nous allions camper le soir. Quand nous eûmes dépassé Djebel-Esdom vers le Sud, nous découvrîmes plus à l'Ouest et derrière les contreforts de cette montagne de sel, des collines noires qui pourraient être basaltiques, ou imprégnées de bitume et qu'il importerait de visiter... Pas un être vivant ne se montrait sur notre route, ni passant, ni fellah, ni Bédouin maraudeur : on pouvait se livrer, sans distractions à la contemplation de ce beau paysage, mélancolique et plein d'une solennelle sérénité. En vain les récits Bibliques venaient-ils se mêler à ces impressions, la transformation dont ils nous ont gardé le témoignage et dont les attestations matérielles étaient presque sous nos yeux, n'empêchait pas l'esprit de se reporter au temps encore plus éloigné où cette région alors privilégiée et encore si belle aujourd'hui était "comme un Paradis de Jéhovah, arrosé comme l'Égypte jusqu'à l'entrée de Tsoar (Gen XIII)." C'est à l'extrémité méridionale du lac Asphaltite, non loin du rivage où nous marchions alors que, selon les idées du moyen âge, le Jourdain venait, près de Segor, se perdre et disparaître dans un abîme. C'est aussi près de là que, selon les arabes crédules, ce fleuve s'engouffre et passe sous terre, pour aller se mêler à la mer des Indes. Ce fut là, qu'à mon retour en France, une crue inusitée des eaux de la Mer Morte, s'étendant au loin dans l'Arabah, leur fit dire que j'avais employé une puissance surnaturelle pour former cette issue imaginaire et causer le désastre inattendu dont ils avaient à souffrir.

Entrés dans la plaine salée et humide de la Sabkah, nous la

traversâmes en une heure environ, ayant devant nous la verte végétation du Wady-es-Safieh, et plus loin voyant les montagnes brunes de la chaîne édomitique se prolonger des frontières de Kérak vers Pétra. Nous laissons à notre droite l'entrée de l'Arabah, et à notre gauche le bassin de la Mer Morte, que nous contournions à distance par une ligne à peu près concentrique, au dernier golfe de la lagune.

En parcourant la Sabkah, il nous semblait déjà difficile de ne pas supposer que là dût être au moins la principale des cités de la Sodomitide, graduellement détruite par l'invasion des sables, mouvants et salés durant l'hiver ; arides et cristallins durant l'été.

PROBLÈMES SUR LA MER MORTE. — Le jeune et savant géologue, M. Louis Lartet qui faisait partie de l'expédition du Duc de Luynes, comme nous l'avons vu plus haut, a cherché à résoudre ces problèmes dans une étude remarquable qu'il nous a laissée de ses travaux d'exploration.

L'ouvrage, un volume in-4° est divisé en deux parties : la première est une exquise Géologique et Paléontologique de la Palestine et de l'Idumée. — La deuxième traite spécialement de la Mer Morte.

Nous en donnons ici les extraits qui peuvent le plus intéresser nos Lecteurs.

LA MER MORTE COMMUNIQUE-T-ELLE AUJOURD'HUI, OU A-T-ELLE JAMAIS, AUTREFOIS, COMMUNIQUÉ AVEC LES MERS VOISINES ?

“... Nous reviendrons plus longuement dans la partie de ce travail qui a trait plus spécialement à la Mer Morte et aux problèmes dont elle est l'objet, sur l'existence de cette dépression (1), les hypothèses qui ont été émises à ce sujet et nous établirons l'indépendance de son bassin avec les mers voisines.

Il est d'ailleurs facile, si l'on a suivi attentivement la description que nous avons donnée des terrains crétacés et éocènes de la Palestine, de voir qu'ils forment autour de la Mer Morte une ceinture complète qui l'isole des autres bassins.

L'absence dans l'Arabah (2) de toute formation marine, postérieure à ces terrains, vient prouver que depuis leur soulèvement,

(1) 392 mètres au-dessous du niveau des mers voisines.

(2) Voir plus loin.

leur émergence et la formation de la dépression au fond de laquelle se trouvent le Jourdain ainsi que la Mer Morte, *il n'y a pas eu communication entre ce bassin et la Mer Rouge*. Cette preuve négative complète la série de démonstrations qui viennent établir l'indépendance de ce bassin avec les mers voisines.

La Mer Morte ne paraît donc avoir jamais communiqué avec l'Océan, bien que ses eaux aient, ainsi que nous allons le voir occupé un niveau beaucoup plus élevé que celui que nous lui connaissons aujourd'hui, niveau qui en fait le type le plus extrême des lacs de dépression. Son bassin s'est formé en dehors de toute communication océanique. Ce fut peut-être dans l'origine un lac d'eau douce ; mais, en vertu des propriétés salifères des terrains environnants, aussi bien que des sources avoisinantes et des effets de l'évaporation qui enlevait sans cesse cette eau, en conservant au bassin les sels dont elle était chargée, il a dû devenir promptement salé. Ce Lac dont l'origine remonte probablement à la fin de la période tertiaire a été depuis le réceptacle unique des eaux du bassin et son extension s'est ainsi trouvée réglée par les conditions d'équilibre existant entre l'alimentation atmosphérique et l'évaporation. Il a dû refléter constamment par son niveau, l'état des conditions atmosphériques auxquelles son volume se trouvait subordonné et le suivre dans ses variations.

C'est en cela que l'étude des bords de la Mer Morte est intéressante pour le géologue, non-seulement au point de vue spécial de l'histoire particulière de ce Lac, mais aussi par les traces qu'il peut, mieux que tout autre bassin, nous offrir des changements climatiques dont nous avons rappelé les effets dans des régions voisines. Ce sont des traces de ce genre que l'on peut observer autour de la Mer Morte, fort au loin, au Nord et au Sud des limites actuelles de ce Lac.

Elles consistent en dépôts marneux et arénacés qui paraissent constituer à eux seuls presque toute la petite presqu'île de la *Liçan*. C'est pourquoi, afin de fixer les idées, nous les désignerons sous le nom de *dépôts de la Liçan*, bien qu'ils n'atteignent pas, en cet endroit leur *maximum* de développement. . . . Ces terrains étant peu cohérents, les eaux les ont découpés dans tous les sens, de façon à leur donner parfois des formes étranges et pittoresques dont les voyageurs ont été frappés et qui les font com

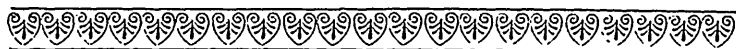
parer à des cités détruites, souvent aussi à des forteresses démantelées, d'autres fois à des campements

Les dépôts de la Liçan s'observent sur tout le littoral occidental de la Mer Morte. Au Sud du Lac, ils constituent en grande partie cette ligne arquée d'anciennes falaises qui limite la plaine marécageuse dite de la Sabkah. Ils s'étendent de là assez loin au Sud, dans le Wady Arabah. Au Nord de la Mer Morte, ces terrains acquièrent une grande extension. Ils s'étalent, dans la vallée, de chaque côté du Jourdain, ce fleuve ainsi que le Wady Jeib et les divers affluents du bassin, a creusé son lit et déposé ses alluvions au milieu de ces dépôts Nous les avons observés, près du Jourdain, en face du débouché, dans le Ghôr, dans la vallée du Zerka. Là, ces dépôts atteignent une élévation d'environ cent mètres, au moins, au-dessus du niveau de la Mer Morte.

(A suivre) FR. FRÉDÉRIC, *Missionnaire de Terre-Sainte.*



Nouvelles du Tiers-Ordre.



S. Remi, diocèse de Montréal. — Grande fête pour le Tiers-Ordre à S. Remi, le Jour de l'Immaculée Conception. A la suite d'un *triduum* 25 personnes prirent l'habit du Tiers-Ordre, et 140 firent profession ; puis le P. Visiteur érigea canoniquement les deux Fraternités, celle des Frères sous le vocable de S. Louis et celle des Sœurs, sous le vocable de Ste Elisabeth de Hongrie.

Les deux Fraternités réunies comptent plus de 200 membres.

Ce Tiers-Ordre, si jeune encore dans la paroisse, a pris à cœur d'observer sa Règle dans son esprit. Ainsi, en expliquant l'article qui concerne le luxe, le P. Directeur avait parlé de ces habitudes trop répandues que l'on a d'entourer la sépulture chrétienne de somptuosités qui ne sont qu'une profanation de la mort. A son

avis, le vrai chrétien et conséquemment tout Tertiaire doit renier le luxe et les recherches de l'élégance mondaine aussi bien dans la mort que dans la vie. La sépulture d'un Tertiaire doit être modeste. Chaque Tertiaire devrait prévoir cette particularité dans son testament. La leçon fut bien comprise et goûtée. Dernièrement, un des notables de la paroisse, appartenant au Tiers-Ordre, voyant la mort approcher, donna des ordres précis pour la simplicité de sa sépulture. La famille se conforma à la volonté du mourant. Le défunt fut revêtu du grand habit du Tiers-Ordre et déposé dans un cercueil de bois ordinaire sans aucun ornement. La paroisse en a été profondément édifiée.

Il serait bien à souhaiter que cet usage se propageât parmi tous les Tertiaires. Outre qu'ils pratiqueraient les leçons de la modestie chrétienne, ils retireraient un plus grand profit de cet argent employé en bonnes œuvres.

L'Acadie, diocèse de Montréal. — Le 10 Décembre s'ouvrait un *triduum* à L'Acadie pour l'établissement du Tiers-Ordre. Malgré un froid intense qui dura tout le temps, les exercices furent assez bien suivis et 50 personnes prirent l'habit de la Pénitence le 13.

Tout le monde sait qu'un des obstacles les plus sérieux à l'établissement du Tiers-Ordre dans les campagnes, c'est la communion mensuelle ; les occupations multiples, les mauvais temps, les longues distances paralysent bien des bonnes volontés. A L'Acadie, cette difficulté a disparu en grande partie par l'établissement de la Ligue du Sacré-Cœur et la communion du premier vendredi du mois.

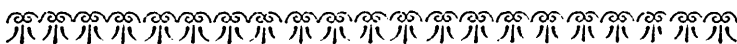
Tant il est vrai que les bonnes œuvres ne sauraient se nuire. Une œuvre subséquente ne saurait renverser une autre œuvre déjà établie, pas plus qu'une personne vraiment sérieuse n'abandonnera jamais une pratique de piété ou une bonne œuvre, parce qu'elle en aura embrassé une autre. Sans doute il ne faut pas surcharger les âmes d'une multitude d'associations ; mais d'un autre côté il faut savoir compter sur la bonne volonté de ces âmes, sur la soif qu'elles ont de se dévouer pour Dieu et aussi sur l'action de la grâce de l'Esprit-Saint.



MISSIONS FRANCISSCAINES



ILE DE CEYLAN. — UN TEMPLE DE BOUDDHA.



Récit de la Mère Marie de Jésus Franciscaine Missionnaire.



Après un violent orage, le temps se levant un peu, les Pères nous proposent d'aller voir un Temple Bouddhiste qui est tout près de chez eux. J'en ai été contente pour ma part, car je désirais avoir une idée de cette sorte de Temples. Un peu avant d'y arriver, on trouve un arbre immense en longueur et très vénéré par les Bouddhistes. Ils l'appelaient *le bel arbre*. Il est comme planté dans une très grande urne en pierre, posée dans un petit jardin entouré de murs. C'est sous cet arbre, disent les Bouddhistes que Bouddha enseignait sa doctrine. Il y a auprès, une petite maison destinée aux sacrifices, et non loin, le cimetière des prêtres de Bouddha. On les brûle après leur mort et leurs cendres sont mises dans des urnes. Au-dessus de chaque tombe s'élève un monument très haut et très large, rappelant la forme de certaines cloches à fromage. Excusez ma comparaison.

Nous arrivons au Temple et un des Pères nous recommande de ne pas rire de ce que nous verrons. On entre dans une grande cour ; à droite, il y a une maison, encore pour les sacrifices, deux horribles lions sont peints sur les murs de chaque côté de la porte. Près de la maison se trouve un monument, comme ceux du cimetière dont je viens de parler, il contient, dit-on, des reliques de Bouddha.

Un bon vieux prêtre Bouddhiste, qui n'avait plus une dent, nous regardant venir, M. Monséguá, celui qui a donné aux Pères la propriété pour leur orphelinat, et qui nous accompagnait demande qu'on nous laisse voir. Le prêtre Bouddhiste en paraît fier et tout heureux. Nous entrons donc dans un premier appartement,

dans lequel il y a une longue table et dessus trois affreuses statues, habillées de toutes les couleurs, monstrueuses de grosseur et avec des figures laides, laides sans pareilles. Il y a aussi des animaux de toutes sortes. Les murs sont entièrement peints de petites images représentant la doctrine de Bouddha.

Deux portes conduisent dans une seconde pièce : c'est là qu'on *adore*. En entrant, on ne voit rien, le mystérieux est caché par un rideau. On le soulève et c'est à reculer d'horreur : une monstruosité de statue *dix fois* au moins plus longue et plus grosse que la grandeur naturelle est couchée là : c'est Bouddha. Il a une robe multicolore et une figure abominable. A sa tête et à ses pieds, se tenant à une distance respectueuse, sont posées d'autres statues non moins ridicules. Mais je n'ai pas eu la moindre envie de rire ; au contraire, j'avais le cœur serré, en voyant de pauvres gens qui ont une âme comme nous, prosternés là, le front contre terre, *adorant* ces monstres difformes. Ah ! comme il faut prier pour ces malheureux idolâtres !

Le prêtre ne nous quittait pas d'une semelle. Un des Pères s'est amusé à lui demander des renseignements, mais sans rire, et le pauvre vieux Bouddhiste s'est mis à déclamer avec un ton d'orateur ce que sans doute il avait prêché bien des fois. Il avait un accent si convaincu, qu'il est impossible de douter qu'il ne se croie dans la vraie religion. Je n'ai pu m'empêcher de dire aux Pères : “ Le bon Dieu fera certainement miséricorde à ce bon vieux, car il est de bonne foi.”

Il énumérait avec importance et gravité les merveilles de sa religion que son interlocuteur écoutait avec un grand sérieux, poussant de temps en temps l'exclamation cingalaise : “ *oyé, oyé !* ” (ha ! ha !).

Le vieux Bouddhiste ébahi, s'enflammait de plus en plus.

— “ Pourquoi, lui a dit le Père, Bouddha est-il si grand et si gros ?

— Mais, répond l'autre, il était encore bien plus grand que vous ne le voyez là.

— A *oyé !* dit le Père, pourquoi donc nous, sommes-nous si petits ?

— C'est, dit le Bouddhiste, parce que Bouddha vivait il y a deux mille ans et que de génération en génération les hommes deviennent plus petits. . . .”

Autour de ces deux appartements, il y a une sorte de galerie

remplie de statues moins grandes, mais non moins laides. Devant elles tout le long de la galerie, sont des tables où l'on dépose les offrandes. Tout y est ridicule ; mais rien n'est inconvenant ; les Temples Bouddhistes diffèrent en cela des Temples païens, paraît-il. La morale du Bouddhisme est tellement pure, belle et bonne, disent les Bouddhistes, qu'ils ne peuvent la suivre. Ils avouent aussi que leur religion est très bonne, mais que leurs prêtres ne le sont pas.

Nous sommes partis, emportant une impression pénible de ce que nous avons vu. Maintenant je prierai bien plus encore pour le salut de ces pauvres âmes qui ne connaissent pas le vrai Dieu et rendent à de vilaines idoles le culte dû à Lui seul. Comme je vais faire avec ardeur mon adoration de tous les jours pour dédommager Notre-Seigneur ! . . .



REMERCIEMENTS ADRESSES

— A —

Notre Bon Frère Didace



Declaration. — Dans la publication des faits attribués par nos Correspondants à l'intercession du Frère Didace, nous déclarons n'avoir jamais prétendu et ne vouloir en aucune façon anticiper sur le jugement de Notre Mère la Sainte Eglise Romaine à laquelle nous en laissons l'appréciation,

Avis. — Désirant publier une brochure sur le Frère Didace et surtout préparer les voies à sa glorification ici-bas, nous faisons appel à la reconnaissance de ceux qui le considèrent comme leur bienfaiteur. Prière de nous détailler les faveurs dont on se croit redevable envers lui, avec date, adresse, signature ; ajouter autant que possible, la contresignature de Monsieur le Curé et, s'il s'agit d'une guérison, de Monsieur le Docteur. Nous garderons dans la publication, la discrétion qui nous sera imposée. — Toute communication historique sur la personne du Frère Didace sera également reçue avec reconnaissance, 1222 Rue Dorchester, Montréal.

Toute communication de faveur obtenue présentant un caractère sérieux, sera insérée dans la *Revue*, dans l'ordre exigé par sa date d'expédition. Prière à nos chers correspondants de ne s'en prendre qu'au nombre de leurs devanciers s'ils sont obligés d'attendre parfois la publication des faveurs par eux communiquées.



S. Eugène. — Nous rendons grâces au Bon Frère Didace pour une grâce que nous considérons comme miraculeuse. L'ayant invoqué dans une neuvaine avec les PP. Franciscains, nous avons obtenu la guérison subite de Madame Almira Portelance qui souffrait d'une congestion des poumons.

Montréal. — Remerciements pour la guérison d'une névralgie dont je souffrais depuis deux mois.

S. Henri de Montréal. — Rue La Croix. Madame Belonie Poirier était atteinte de trois maladies graves : une hydropisie, une grippe déclarée très maligne par le docteur, et une autre maladie spéciale. Elle en souffrit cruellement pendant les deux mois qui précédèrent et les trois mois qui suivirent la naissance de son douzième enfant. Malgré des soins dévoués et la science de trois médecins, elle perdit toute espérance de guérison et se disposa à la mort en recevant les derniers Sacrements à deux reprises différentes. Le 28 Mai, avant entendu parler du Bon Frère Didace, elle se fit recommander à son intercession et en éprouva un soulagement immédiat. Elle porta dès lors son image sur elle et reprit des forces, si bien que le 25 Juillet elle commençait à marcher. Le 6 Octobre elle est venue elle-même au Couvent des PP. Franciscains pour fournir le présent certificat en l'honneur de son bien-aimé Protecteur. Elle le remercie d'avoir obtenu à son enfant la grâce du baptême avant la mort, et recommande aux personnes qui éprouveraient des détresses analogues de recourir à la puissance de ce charitable Intercesseur,

N'oublions pas nos bien aimés Défunts.



De la Fraternite de Montreal. — Mlle Justine Henri décédée à Montréal le 28 Octobre, après 6 ans de profession.

M. Turgeon, décédé pendant la durée de son noviciat.

Dame Lambert Leclair, en religion Sœur Marie Anne, décédée le 15 Novembre 1893, à l'âge de 38 ans, après 5 ans de profession.

Mlle Henriette Lemay, en religion Sœur Ste Elisabeth, décédée à Montréal le 19 Novembre, à l'âge de 29 ans, après 17 jours de profession.

Dame Michel Lefebvre, professe, décédée à Montréal le 15 Décembre.

Dame Sophie Souci, décédée le 20 Décembre, à l'âge de 70 ans, après 30 ans de profession.

M. Isaie Hurtebrise, décédé à Notre-Dame de Grâces, profès depuis le 21 Octobre 1893.

M. Olivier Fréchette, en religion Frère S. Bernard, décédé à S. Agapit le 1 Décembre 1893, à l'âge de 61 ans, après 8 ans de profession,

R. I. P.

Petite Correspondance

Rév., M. C. T. — Le prêtre qui est Tertiaire et qui donne publiquement la bénédiction papale ou l'Absolution générale, gagne pour lui-même l'indulgence plénière qui y est attachée. A une demande à ce sujet, la Sacrée Congrégation des Indulgences a donné une réponse affirmative, confirmée par Pie IX le 18 Juin 1876. Le passage en question était celui-ci: "An sacerdos a Superiore vel ab Ordinario pro Monialibus respective subjectis facultatem habens, dum publice absolutionem generalem vel papalem benedictionem impertitur, si Frater Minor vel Tertiarius sit, eo ipso quo cæteris impertitur, omnes adnexas gratias ipse quoque consequatur." (nouvelle revue théologique, XXIII, 227, en entier l. c. XV, 562).

Beringer, L. G. Les Indulgences, appendice II, p. 62.

Indulgences que l'on peut gagner dans le mois.

Indulgences Plenieres.

Le premier dimanche du mois, (conditions ordinaires), pour le scapulaire de l'Immaculée Conception et pour la confrérie du Sacré-Cœur.

Le premier et le dernier dimanche, pour la confrérie du Rosaire, (aux conditions ordinaires), pour ceux qui assisteront au prône le jour de l'Épiphanie.

Indulgences Apostoliques le jour de l'Épiphanie

Bénédictio papale aux Tertiaires réunis, (*non isolément*) le jour de l'Épiphanie. Indulgence plénière pourvu qu'ils prient aux intentions du Souverain Pontife.

Indulgences Partielles.

Les 1, 6, 30 ans et 30 *quarantaines* des Stations de Rome, et le jour de la Septuagésime.

Le 16, 7 ans et 7 *quarantaines* pour les Cordigères.



CALENDRIER.

JANVIER

1. Circoncision de Notre-Seigneur.
6. Epiphanie de Notre-Seigneur.
10. B. Egide de Lorenzana, du 1^{er} Ordre.
14. Fête du Triomphe du Très Saint Nom de Jésus.
16. SS. Bérard, Pierre, Othon, Adjute, Arcurse.
23. Les Epousailles de la Très Sainte Vierge.
28. B. Mathieu de Girgenti, évêque, du 1^{er} Ordre.
29. S. François de Sales, évêque, du Tiers-Ordre.
30. Ste Hyacinthe de Mariscotti, vierge, Tertiaire.
31. Bse Louise Albertoni, veuve, du Tiers-Ordre.